



« Formation 2PM »

Public :

Coachs sportifs, athlètes et kinésithérapeutes

Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée de formation :

11 heures
3 jours

Inscription :

**Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter par email :
formation@weareathletic.com**

Objectifs :

Devenir expert dans le coaching sportif à but de réathlétisation

Moyen et modalité :

A distance

Alternance de théorie et de cas pratique

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Moyens Techniques :

Formation en ligne avec espace individuel pour accéder aux vidéos

Document actualisé le 21/09/2023



Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire à choix multiples

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

Validation de votre inscription :

A l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation accompagner d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Document actualisé le 21/09/2023



Handicap :

Toutes les formations dispensées à WE ARE ATHLETIC sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

MDPH

MDPH 83 du VAR Technopôle VAR MATIN Route de la Seyne 83190 OLLIOULES.

04 94 05 10 41

<https://mdph.var.fr>

AGEFIPH

Hélène Patry Heintz

Aline DA DALTO

04 42 93 15 50

rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr

Le Prix :

499 €

Contact :

Yannick Giffe

formation@weareathletic.com

QUELQUES CHIFFRES:

Promotions 2023-2024	Taux de satisfaction :	Taux d'admis :	Nombre de stagiaire :	Taux de réussite :
	88,41%	100%	59	100%

Document actualisé le 21/09/2023



Document actualisé le 21/09/2023

WE ARE ATHLETIC 51 RUE YANN PIAT , 83400 - HYERES – Siret : 94920342600018 – Enregistré sous le n°93830733583
auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'État. – Naf : 85.59A – TVA : FR11949203426 – RCS : HYERES 949 203 426 R.C.S. Toulon – Capital : 1000 € – Tel : 06
18 27 27 42 – Email : contact@weareathletic.com – Site internet : <https://www.weareathletic.com/>



PROGRAMME DE FORMATION DETAILLÉ

“Formation Protocole 2PM”

Devenir Expert dans le coaching sportif à but de réathlétisation

MODULE 1 : Théorie et compréhension de la bio-mécanique (7 heures)

Objectif : À l'issue de ce module, le stagiaire sera en mesure de comprendre les besoins de son client ou patient afin d'établir pour lui le programme sportif le plus pertinent pour lui permettre d'atteindre la meilleure condition physique.

- 1 : Introduction, Principe de base, état des lieux, pour qui et pour quoi faire ?
- 2 : Naissance de Protocole 2PM
- 3 : Diagnostiquer mobilité, stabilité et instabilité
- 4 : Les régimes de contraction
- 5 : Équilibre unilatéral et antéro-postérieur
- 6 : Intégration : comment on utilise 2PM
- 7 : Les différents schéma-pattern
- 8 : Identification des causes de la blessure
- 9 : Prévention des blessures
- 10 : Pratiquer avec Guillaume
- 11 : Compréhension et gestion de la douleur, posturologie et création de mobilité
- 12 : Les exercices - faire la base (3mois)

MODULE 2 : Accompagner son patient / client (4 heures)

Objectif : être en mesure de proposer un plan adapté pour améliorer et/ou rétablir la santé bio-mécanique d'une personne.

- 1 : Consultation : anamnèse et création du plan
- 2 : Activation : le coeur du process
- 3 : Séance de musculation - notions complémentaires et fin

Document actualisé le 21/09/2023



CV FORMATEUR : GUILLAUME GUILLOU

Expérience

DATES	2014-2021
POSITION	DG We Are Athletic
RESPONSABILITÉS	- Direction d'un site de contenus éducatifs, de programmation en ligne et d'organisation événementielle (séminaires d'entraînement dans toute l'Europe francophone, organisation de compétitions)
EMPLOYEUR/ADRESSE	We Are Athletic - 526 Chemin de la Source - 83400 Hyères
DATES	2016-2021
POSITION	DG Protocole 2PM
RESPONSABILITÉS	- Développement d'un concept de rééquilibrage postural fonctionnel à destination des personnes blessées ou souffrants de troubles musculo-squelettiques. - Formation complémentaire à destination de coachs, de kinésithérapeutes, posturologues, ostéopathes et tout autre métier dans le domaine de la santé par le mouvement
EMPLOYEUR/ADRESSE	Protocole 2PM - 526 Chemin de la Source - 83400 Hyères

Document actualisé le 21/09/2023



Expérience

DATES	2012-2021
POSITION	Directeur de CrossFit Hyères et CrossFit Fréjus
RESPONSABILITÉS	Management général de la salle de sport
DATES	2018-2020
POSITION	Directeur de CrossFit La Garde
RESPONSABILITÉS	Management général de la salle de sport
DATES	2014-2016
POSITION	Directeur de CrossFit Six-Fours Les Plages
RESPONSABILITÉS	Management général de la salle de sport
DATES	2014 et 2017
STAGE	Invictus Athlete Camp San Diego
CONTENU STAGE	Développement athlétique pour sportif de haut niveau

Document actualisé le 21/09/2023



Formation

DATES	2017-2019
DIPLÔMES	Weightlifting Seminar
DOMAINES D'ÉTUDES	Haltérophilie : 6 participations en tant qu'athlète et 4x organisation + traduction
INSTITUTION	Weightlifting 101
DATES	2018
DIPLÔMES	Precision Nutrition
DOMAINES D'ÉTUDES	Individualisation de la nutrition
INSTITUTION	Precision Nutrition
DATES	2018
DIPLÔMES	CrossFit Kettlebell Specialist Trainer Paris
DOMAINES D'ÉTUDES	Spécialisation dans l'entraînement au kettlebell.
INSTITUTION	CrossFit HQ
DATES	2017
DIPLÔMES	OPEX Certification Coach
DOMAINES D'ÉTUDES	Individualisation de l'entraînement physique (programmation et coaching en face-à-face)
INSTITUTION	OPEX
DATES	2017
DIPLÔMES	CrossFit Strongman Specialist Trainer Paris
DOMAINES D'ÉTUDES	Développement de l'entraînement physique à l'aide d'objets inhabituels.
INSTITUTION	CrossFit HQ
DATES	2015
DIPLÔMES	CrossFit Football Nuremberg (Allemagne)
DOMAINES D'ÉTUDES	Spécialisation de la préparation physique pour les sports collectifs d'impact.
INSTITUTION	CrossFit HQ

Document actualisé le 21/09/2023



Formation

DATES	2015
DIPLÔMES	CrossFit Level 2 Paris
DOMAINES D'ÉTUDES	Spécialisation dans les compétences d'entraînement en groupe.
INSTITUTION	CrossFit HQ
DATES	2015
DIPLÔMES	CrossFit Endurance Specialist Trainer à Madrid (Espagne)
DOMAINES D'ÉTUDES	Spécialisation entraînement longue durée type demi-fond, fond, marathon, triathlon.
INSTITUTION	CrossFit HQ
DATES	2014
DIPLÔMES	CrossFit Mobility Specialist Trainer à Paris
DOMAINES D'ÉTUDES	Optimisation de la mobilité articulaire selon les profils
INSTITUTION	CrossFit HQ
DATES	2014
DIPLÔMES	CrossFit Weightlifting Specialist Trainer à Copenhague (Danemark)
DOMAINES D'ÉTUDES	Spécialisation entraînement Haltérophilie
INSTITUTION	CrossFit HQ
DATES	2013
DIPLÔMES	CrossFit Gymnastics Specialist Trainer à Wadensvil (Suisse)
DOMAINES D'ÉTUDES	Spécialisation entraînement gymnastique
INSTITUTION	CrossFit HQ
DATES	2012
DIPLÔMES	CrossFit Level 1 à New York USA
DOMAINES D'ÉTUDES	Développement de la préparation physique généralisée
INSTITUTION	CrossFit HQ

Document actualisé le 21/09/2023



Formation

DATES	2012
DIPLÔMES	BPJEPS AGFF
DOMAINES D'ÉTUDES	Cours collectifs et développement de la force plateau musculature
INSTITUTION	IMSAT
DATES	2008
DIPLÔMES	Tronc commun du brevet d'état d'éducateur sportif Compétences générales du domaine de l'éducation physique
DOMAINES D'ÉTUDES	physique
INSTITUTION	IMSAT
DATES	2005-2007
DIPLÔMES	DEUG STAPS
DOMAINES D'ÉTUDES	Science et Techniques des Activités Physiques et Sportives
INSTITUTION	Faculté Toulon La Garde

Document actualisé le 21/09/2023



ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de WE ARE ATHLETIC en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, WE ARE ATHLETIC a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de WE ARE ATHLETIC, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 21/09/2023



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « WE ARE ATHLETIC » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « WE ARE ATHLETIC » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « WE ARE ATHLETIC », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « WE ARE ATHLETIC ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « WE ARE ATHLETIC » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « WE ARE ATHLETIC » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « WE ARE ATHLETIC », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « WE ARE ATHLETIC » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « WE ARE ATHLETIC » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Document actualisé le 21/09/2023



Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « WE ARE ATHLETIC » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « WE ARE ATHLETIC ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« WE ARE ATHLETIC », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « WE ARE ATHLETIC » au Client. « WE ARE ATHLETIC » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « WE ARE ATHLETIC » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « WE ARE ATHLETIC » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une

Document actualisé le 21/09/2023



description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « WE ARE ATHLETIC »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « WE ARE ATHLETIC » ou par voie électronique à : « WE ARE ATHLETIC ». En particulier, « WE ARE ATHLETIC » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « WE ARE ATHLETIC » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de TOULON sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 21/09/2023